

LES TRANSPORTS

LA FLOTTE D'AUTOCARS VERDIÉ & LES FLOTTES PARTENAIRES

VERDIÉ Voyages Scolaires Éducatifs au travers de la société Verdié Autocars, met à votre disposition une flotte d'autocars récente, de standard** ou*** (normes UCAT), aux marques les plus prestigieuses, conçue pour des voyages internationaux de 49 à 75 places suivant conditions et disponibilités. Pour vous garantir les tarifs les plus compétitifs au regard de votre localisation, VERDIÉ Voyages Scolaires Éducatifs bénéficie d'accords exclusifs de partenariat avec d'autres organismes de transport qui présentent des garanties de confort, de récence et de sécurité similaires. Nos conducteurs bénéficient de programmes de formation réguliers, leur expérience et leur professionnalisme contribuent grandement à la réussite de votre voyage. Au départ de votre établissement, nous mettons à votre disposition des véhicules choisis pour votre confort et votre sécurité. Ils ont généralement une capacité de 53 places, idéale pour des groupes de 49 élèves et 4 accompagnateurs. Toutefois, n'hésitez pas à nous contacter pour des autocars de taille différente. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que le niveau de confort d'un autocar peut varier en fonction de la capacité. Au delà de 53 participants, nous ne pouvons pas garantir un niveau de confort identique. Il convient donc que vous fassiez un choix en toute connaissance de cause pour que les passagers ne soient déçus ni par l'équipement, ni par l'espace disponible à bord. Le transport autocar est assujéti à une législation rigoureuse. En qualité d'autocariste, nous apportons un soin particulier au choix des transporteurs partenaires, qui s'engagent à respecter ces réglementations, et que nous contrôlons régulièrement en ce sens. Nous souhaitons vous apporter une prestation de qualité en accord avec la législation en vigueur.

Dans cet objectif, voici les points auxquels nous attachons une importance prioritaire :

AUTOCARS : ils subissent tous une visite technique assurée par le service des Mines (DRIRE). Au terme de cet examen attentif, la DRIRE remet à l'autocariste un document couramment appelé « carte violette ». Ce formulaire donne, entre autres, les indications suivantes :

- autorisation de circuler pour le véhicule et mention de la date de son prochain contrôle.
- nombre de places dans l'autocar (tous les passagers doivent voyager assis).

CONDUITE :

- Avec un simple équipage : une période de conduite, en journée de conduite, ne peut excéder 4h30 sans interruption et 4h durant la nuit. Le conducteur doit bénéficier d'une pause d'au moins 45 minutes à l'issue de ce temps de conduite. Cette pause peut être fractionnée en deux arrêts (de 15 minutes minimum dont une de 30 minutes minimum). La durée de conduite journalière est limitée à 9 heures. Il est toutefois possible de prolonger jusqu'à 10 heures, ceci deux fois par semaine. L'amplitude est la durée qui sépare le début et la fin du service d'un conducteur dans une journée de travail. Elle est limitée à 12 heures mais peut être prolongée à 14 heures sous certaines conditions.
- Avec un double équipage : en équipage de 2 conducteurs, l'amplitude maximale sur une journée de travail est de 18 heures. Le temps de repos journalier doit être égal à 11 heures consécutives. Il peut être réduit à 9 heures dans la limite de 3 fois par semaine.

PAR TRAIN

Cette option vous permettra d'aborder un voyage sans fatigue et sans contrainte. Plusieurs alternatives vous sont proposées :

- Une approche jusqu'à la frontière avec prise en charge du groupe par un autocar pour le séjour.
- Un trajet jusqu'à la ville de destination avec sur place, le transport adapté (selon possibilités).
- A chacun sa spécificité : allez vers l'Espagne avec l'avantage du train et le confort de l'hôtel grâce à la formule «Elipsos», ou allez vers l'Angleterre en économisant du temps grâce à la formule «Eurostar».

PAR AUTOCAR ET PAR AVION COMBINÉS

Savez-vous qu'il existe la formule spéciale VERDIÉ qui consiste à effectuer l'aller en avion et le retour en autocar (ou inversement) ? Cette formule économique en budget, en temps de transport et en fatigue, permettra peut-être à certains de vos élèves de survoler la terre pour la première fois.

PAR BATEAU

Nous collaborons avec les principales compagnies maritimes réputées pour le sérieux de leurs prestations : BRITTANY FERRIES • P&O FERRIES • IRISH FERRIES • LD LINES • EUROTUNNEL • ACCIONA TRANSMEDITERRANEA • CORSICA FERRIES • DFDS SEAWAYS • GRANDINAVI VELOCI • MINOAN LINES • TIRRENIA • WIGHTLINK...



TEMPS DE REPOS HEBDOMADAIRE :

A ce jour, une loi européenne régit le temps de conduite hebdomadaire, limité à une durée de 12 jours pour les voyages à l'étranger (6 jours en France). Il est donc actuellement interdit pour un conducteur de travailler au delà de cette période de 12 jours consécutifs. Si cette durée doit être dépassée, il devient nécessaire, soit de faire appel à un conducteur de substitution, soit à une entreprise locale fournissant les services d'un autocar avec conducteur, soit encore d'aménager le programme pour autoriser votre conducteur à prendre son repos minimum de 24 heures.

SECURITE

Ceintures de sécurité : elles font partie de l'équipement obligatoire uniquement pour les autocars construits depuis 2000. Pour les véhicules mis en circulation avant cette date, seules les places dites « exposées » en sont équipées. Toutefois, pour répondre à un haut niveau de qualité, **l'ensemble des transporteurs avec qui nous collaborons s'est engagé à nous fournir des autocars avec ceintures de sécurité.** Certaines contraintes de dernière minute ou demandes très spécifiques, nous mettent parfois dans l'obligation de changer de véhicule et nous ne saurions garantir, dans ce cas, que ce dernier sera équipé de ceintures de sécurité à tous les sièges.

Charte qualité et contrat de voyage : chaque transporteur signe notre charte qualité et chaque voyage fait l'objet d'un contrat de transport détaillés.

Relais et logements des conducteurs : les trajets d'approche et de retour, effectués de nuit, permettent d'optimiser le temps consacré au séjour sur place ainsi que le coût du voyage, mais notre souci de vous fournir un voyage au meilleur prix s'accompagne toujours de vous offrir les meilleures conditions de sécurité. Aussi, nous prenons généralement en charge la réservation d'une chambre d'hôtel pour les conducteurs durant la dernière journée de visites. Ils peuvent ainsi se reposer dans de bonnes conditions avant de prendre la route du retour. Dans d'autres cas, nous nous assurons qu'il bénéficie de l'appui d'un autre conducteur avec lequel il partagera le voyage de nuit.

Contrôles : tout au long de l'année, nous menons des contrôles sur le respect de la charte par nos partenaires autocaristes. Grâce à une grille de notation précise issue de nos contrôles, nous évaluons également en permanence l'évolution de la qualité des services de nos transporteurs.



PAR AVION

SÉLECTION ET TRANSPARENCE SUR LES COMPAGNIES AÉRIENNES



GAGNEZ EN CONFORT GRÂCE À UNE APPROCHE AÉRIENNE DE LA DESTINATION ! VERDIÉ VOYAGES SCOLAIRES ÉDUCATIFS, LEADER DANS L'ORGANISATION DE VOYAGES SCOLAIRES EN AVION VOUS PROPOSE DES DÉPARTS DEPUIS TOUS LES AÉROPORTS, IL Y EN A FORCÉMENT UN PRÈS DE CHEZ VOUS ! VOL DIRECT, HORAIRES, CONFORT, RÉGULARITÉ, SERVICE À BORD ET QUALITÉ DU SERVICE APRÈS-VENTE SONT LES CRITÈRES DOMINANTS QUI GUIDENT NOS CHOIX DE PARTENAIRES AÉRIENS. QUELQUE SOIT LE PROGRAMME, NOUS NOUS ENGAGEONS À SÉLECTIONNER LA COMPAGNIE QUI RÉPOND LE MIEUX AU CAHIER DES CHARGES DE VOTRE PROJET TOUT EN OBTENANT DES TARIFS ET DES CONDITIONS EXCLUSIFS, NÉGOCIÉS POUR L'ENSEMBLE DE LA PRODUCTION ADULTES, GROUPES, ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET JEUNES.

Vols réguliers

Pour une majorité des voyages, VERDIÉ Voyages Scolaires Éducatifs a conclu des accords avec les plus grandes compagnies nationales telles que British Airways, l'un de nos principaux partenaires, Air France, Lufthansa,.... Les vols réguliers de ces compagnies vous assurent ponctualité, confort, services de qualité y compris dans l'après-vente, avantages particulièrement appréciés pour des destinations lointaines ou dans des cas exceptionnels tel le nuage de cendres d'avril 2010.

Vols spéciaux

Lorsqu'il n'existe pas de vol régulier au départ des aéroports régionaux, des vols « spéciaux » sont mis en place ponctuellement pour répondre à ces besoins. Pour certaines destinations, certains programmes, VERDIÉ Voyages Scolaires Éducatifs utilise ces vols réalisés par des compagnies régionales ou étrangères.

Les compagnies partenaires

Conformément au décret n° 2006-315 du 17 mars 2006, VERDIÉ Voyages Scolaires Éducatifs vous indique également l'identité de l'ensemble des transporteurs utilisés pour un programme. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous l'identité complète des compagnies proposées dans cette brochure ou pouvant être utilisée comme alternative. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les listes des compagnies autorisées ou interdites, établies par la Commission Européenne et la Direction Générale de l'Aviation Civile.

• Site de la commission européenne - lien vers la liste des Cies aériennes interdites (anglais) : http://ec.europa.eu/transport/air-ban/list_fr.htm

• Lien vers les listes des transporteurs aériens autorisés et transporteurs aériens interdits pour la desserte de la France par la Direction Générale de l'Aviation Civile(DGAC) : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Compagnies-autorisees-interdites.html>

Compagnie	Code IATA	Pays d'origine	Angleterre	Ecosse	Irlande	Malte	Chypre	Allemagne	Espagne	Canaries	Portugal	Madère	Italie	Grèce	Maroc	USA	Afrique du Sud	Mexique	Suède	Russie	Chine
AEGEAN AIRLINES	A3	Grèce												X							
AIR BERLIN	AB	Allemagne						X													
AER LINGUS	EI	Irlande			X																
AIR CHINA	CA	Chine																			X
AIR EUROPA	UX	Espagne							X	X											
AIR FRANCE	AF	France	X	X	X	X		X	X		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
AIR MALTA	KM	Malte				X															
AMERICAN AIRLINES	AA	Etats-Unis														X					
BRITISH AIRWAYS	BA	Royaume Uni	X	X	X			X	X				X	X	X	X	X	X	X	X	X
BRUSSELS AIRLINES	SN	Belgique	X	X	X			X	X				X	X	X	X		X	X	X	
CYPRUS AIRWAYS	CY	Chypre					X														
DELTA AIRLINES	DL	Etats-Unis														X					
EUROPE AIRPOST	50	France							X						X						
IBERIA	IB	Espagne							X	X						X		X			
KLM	KL	Pays-Bas		X				X											X	X	
LUFTHANSA	LH	Allemagne	X	X	X	X	X	X	X				X	X	X	X	X	X	X	X	X
MEXICANA DE AVIACION	MX	Mexique																	X		
ROYAL AIR MAROC	AT	Maroc													X						
SAS SCANDINAVIAN AIRLINES	SK	Suède																	X		
TAP PORTUGAL	TP	Portugal									X	X									
THAI AIRWAYS	TG	Thaïlande																			X
VUELING	VY	Espagne							X	X											